

# MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE DU PAS DE CALAIS.

Je soussigné(e), M. / Mme1.....  
Président(e) du club (+ n°affiliation) : .....  
Licence FFKDA n° : .....

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club2 : Nom :..... Prénom .....  
Licence FFKDA n° : .....

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du 15 Septembre 2024.

Signature du donneur de pouvoir

1 Rayer la mention inutile

2 Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.